

Table ronde : Comment protéger la santé de la population de la région ?

Les pilotes	Les intervenants
Caroline AGERON Thomas MARGUERON Olivier REILHES	Noura PAYAN → Directrice CRES PACA Omar KPODAR → Coordinateur CLS CIAS du Pays de Martigues Anne-Laure DENIEUL → Responsable du pôle santé CIAS du Pays de Martigues Laurence VIDAL → Responsable prévention CPAM 83 Gwenaëlle TASSET → Sous-directrice Santé CPAM 06

Éléments d'introduction :

Le but de cette table ronde est de recueillir les contributions et les réflexions des participants dans l'élaboration du PRS. Un certain nombre de réunions techniques ont déjà été réalisées autour de la question de la protection de la population et aujourd'hui, nous présentons un panorama de toutes nos discussions (présentation du mapping).

Santé environnementale	<p>Priorité pour la diffusion d'informations sur la connaissance de la santé environnementale et identification d'un public prioritaire (jeune, professionnels de santé, jeune parent, les aménageurs de territoire...)</p> <p>Territorialiser les besoins et les risques sur les territoires en intégrant la recherche et les centres de ressources afin de proposer le développement d'un urbanisme favorable à la santé dans nos politiques de santé</p> <p>Savoir hiérarchiser les besoins sur les territoires car il n'y a pas les mêmes contraintes et les mêmes expositions</p> <p>Prendre un compte les risques environnementaux (qualité de l'air, de l'eau, la biodiversité et altération des écosystèmes et les zoonoses (approche one health) Des bouleversements majeurs arrivent et nous devons développer des actions et re-questionner nos pratiques dans le cadre des changements climatiques</p>
VSS	<p>La crise sanitaire du Covid, nous a fait prendre conscience de l'état de notre système de santé et de nos capacités de réactions</p> <p>Retex et capitalisation Covid importante Nous devons continuer à travailler sur la surveillance épidémiologique, nos dispositifs de veille, sur la question des signaux faibles etc...</p>
Gestion de crise	<p>On doit se préparer à des crises de grandes ampleurs</p> <p>Les dispositifs d'aller-vers, la cyber-sécurité et la sécurité des bâtiments permettent et permettront une réponse opérationnelle rapide</p> <p>Il faut également travailler à la préparation et à la gestion des tensions hospitalières</p>
Prévention et promotion de la santé	<p>Comment piloter l'offre de prévention en complémentarité et en cohérence à différents niveaux ? Comment faire de la coordination entre les financeurs pour permettre une meilleure exploitation des moyens ?</p> <p>Essayer de raccorder les acteurs de santé traditionnels et les nouveaux acteurs (1^{er} recours, exercice coordonné) et de travailler en collaboration et coopération</p> <p>Améliorer la lisibilité de l'offre et comment mettre en place la coordination</p> <p>Comment faire de la prévention collective et communautaire pour les personnes avec le plus de besoins (le bon mécanisme et le bon message) ? Comment faire de la prévention individuelle efficace via l'assurance maladie ?</p> <p>Réussir à démultiplier et reproduire les dispositifs qui fonctionnent lorsque les modes d'actions ont été évalués</p>

	<p>Développer la médiation en santé, l'aller-vers, le marketing social et la communication sur la prévention et la promotion de la santé</p> <p>Structurer la place des différents acteurs et promouvoir la coordination ville/hôpital</p> <p>Développer le numérique par les dispositifs de E-santé (comment permettre l'accès au numérique et éviter la fracture numérique ?)</p>
Territorialisation	<p>Comment mettre en œuvre sur un territoire des actions de préventions probantes ?</p> <p>Comment repérer et soutenir les initiatives locales sur le territoire ? Grâce à des diagnostics territoriaux et des données de santé pour mettre en place des politiques de prévention adaptées. Il faut également s'appuyer sur la coopération, coordination et la complémentarité des acteurs.</p> <p>Nécessité de structurer et développer l'offre de territoire</p> <p>Mise en œuvre des actions liées au CNR Santé</p>

Echanges avec la salle :

Commentaire du centre de gérontologie du CHI Fréjus Saint Raphael

Concernant les **CLS**, je suis persuadée que les **collectivités territoriales sont un outil important** pour le développement de nos politiques de prévention car elles disposent de bonnes **connaissances de terrain** et peuvent être un **maillon de repérage et de diagnostic** afin de mettre en place des actions. Il faut penser à la question de la mise en place des actions sur le terrain. On se retrouve face à **des problèmes de cultures des collectivités territoriales** et des différents services, un **manque de visibilité des actions** possibles et surtout à un **cloisonnement terrible entre les organismes** (visions divergentes). Enfin, il faudrait **développer une culture de la prévention et de la santé**.

→ Réponse et apport d'un intervenant :

Je vous propose le témoignage d'une initiative locale portée sur Martigues qui porte un engagement fort en matière de santé publique par la collectivité avec la mise en place d'un atelier santé-ville et d'un CLS. On s'est appuyé sur les associations locales avec **une forte volonté que la santé ne soit pas uniquement la voie des élus de la santé mais de tous les élus** (se sentir tous concernés). De plus, on a un service dédié pour le recrutement en collaboration avec les associations et structures sur le territoire (hôpital/association/ARS/politique de la ville). **L'ensemble de la collectivité doit être engagé**.

Enfin, les diagnostics dans le cadre des CTS sont importants. Par exemple, les diagnostics établis par le **Codes** ont permis de recueillir des **données très fines sur la connaissance des populations et des communes**. Il est aussi important **d'intégrer la place de l'assurance maladie** et qu'elle puisse entrer progressivement dans la **prévention et la promotion de la santé**. De plus, il faut avoir la capacité de co-construire avec les collectivités la démarche d'aller-vers.

Question écrite : « Le sport santé localement ? Comment les CPAM sont impliquées ? (Prévention de l'activité physique) »

CPAM 83 → Un travail est en cours pour mettre en place des actions pour les jeunes et les seniors. Le sport santé est un champ sur lequel **l'assurance maladie s'investit** car elle est persuadée de l'évidence de ces actions. **En revanche c'est un projet en cours mais qui n'est pas à maturité**.

Question écrite : « Dans le cadre de nos missions de prévention CPTS, nous avons de grandes difficultés à accéder aux milieux scolaires. Quels leviers peut-on rechercher ? »

Intervenir dans les collèges et lycées pour sensibiliser les jeunes est extrêmement difficile. Il n'y a pas d'intégration d'actions de sensibilisation dans ces lieux. Mais il est totalement vrai que c'est des **lieux dans lesquels nous devons faire de l'éducation à la santé.** On ne sait pas si l'on doit passer par le rectorat ? Par les établissements directement ? Nous sommes dans le **flou concernant les processus d'actions à mener**, la plupart du temps on est relayé d'un endroit à un autre pour avoir une réponse et avancer sur ce projet.

- **Réponse : L'assurance maladie** actuellement expérimente sur deux territoires (06 et 83) des **interventions sur des collégiens et lycéens en établissements scolaires.** Elle dispose du soutien du rectorat de l'académie et les nous avançons progressivement.

Le pass santé jeune est un outil probant de la prévention, il faudrait que dans chaque lycée et chaque collègue (car on explique déjà comment télécharger le pass culture) on explique comment télécharger le pass santé.

- Le CLS de Martigues, coordonne des actions au niveau de la collectivité avec la médecine scolaire pour une intervention globale.
- La prévention dans les écoles est effectivement un sujet majeur au vu du public, sujet que nous devons travailler également avec la médecine scolaire. Nous avons un prochain rendez-vous qui nous attend c'est la vaccination HPV dans les collèges, pour tous les élèves de 5^{ème}.

Commentaire sur la transversalité des politiques de prévention de santé

Une question se pose quant à la visibilité de l'offre pour des personnes avec des troubles visuels, non francophones, sourdes...

Il faudrait trouver des outils d'accès à l'information pertinents pour tous.

Pour une bonne coordination sur un territoire, il est important de faire une cartographie des intervenants formés et des interventions basées sur des données probantes.

- **Réponse du CRES :** La question de la visibilité est une réflexion actuelle. La cartographie des intervenants donne une visibilité de la couverture territoriale. **C'est un vrai besoin de se fédérer autour d'un outil de partage des données probantes.** Il faut travailler ensemble et optimiser la collaboration autour de la santé des personnes. Le CRES travaille particulièrement sur ce sujet.

Aussi, intégrer le sujet de la santé publique dans la formation des élus semble nécessaire pour proposer une acculturation et ainsi faciliter l'intégration dans la santé dans les politiques locales.

Par exemple, une montée en compétences sur la question de la mobilité et de la santé.

- **Réaction du Codes 06** → Alors qu'est-ce que nous pouvons faire pour les territoires les plus éloignés ? Faire de la coordination par des appels à projet ? **« Aujourd'hui chaque personne et chaque institution parle à des temps différents, moments différents comme sur des sujets différents. Il devient complexe de proposer une « bonne » réponse sur les territoires reculés. »**
- **Réaction acteur d'une maison sport santé** → Aujourd'hui, c'est le financement de cette promotion de santé qui pose problème. En revanche une des clés du maintien des maisons sport santé est de constituer des actions pour améliorer la qualité de vie.
- **Réponse des CPAM** → Il existe les articles 51 comme par exemple « as de cœur » qui permet la prise en charge sur prescription médicale. Ce dispositif est encore en cours d'évaluation. On verra si les données sont probantes et donc reproductibles par la suite.

Annexe : Présentation du Mapping de la table ronde

Question 1 : COMMENT PROTEGER LA SANTE DE LA POPULATION ?

